

Comment aménager vos sentiers pour l'interprétation

Outils d'accueil et d'interprétation



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.4 - Le choix de la localisation

Le choix du site d'implantation du sentier se détermine essentiellement en fonction de deux critères :

- le flux de fréquentation existant ou prévisible
- l'image que le promoteur du sentier veut donner de l'espace naturel qu'il gère.



Le site doit réunir plusieurs conditions :

- fournir un but de promenade attractif et présenter un élément d'accroche pour le public
- présenter un terrain peu fragile aux abords du sentier
- être accessible sans difficulté au plus grand nombre
- être desservi par des voies d'accès fréquentées.

La réalisation du sentier d'interprétation sera facilitée s'il est possible de créer rapidement des équipements d'interprétation et si les partenaires concernés adhèrent au projet - communes. ONF. DDE -

L'existence d'équipements tels que musées, maison du Parc, ... est l'occasion de poursuivre la présentation sur le terrain. L'écomusée du Mont-Lozère propose un sentier d'observation. Il peut se parcourir sans référence aux autres éléments de l'équipement; cependant, ce parcours ajouté à la visite de la maison du Mont-Lozère offre au visiteur la possibilité d'approfondir ses découvertes s'il le désire.

